

ANGOLA DANS LE SEGMENT DE HAUT NIVEAU DE LA 49^e SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME À GENÈVE, CONFÉDÉRATION SUISSE



S.E. ESMERALDA MENDONÇA

SECRÉTAIRE D'ÉTAT POUR LES RELATIONS EXTÉRIEURES

L'ANGOLA ET LE CAP-VERT OUVRENT UNE NOUVELLE PAGE DE COOPÉRATION



MINISTÈRE DES RELATIONS EXTERIEURES
DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION, DE
LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET DE LA PRESSE

L'ANGOLA À LA 49^E SESSION DE LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME À GÈNEVE (SUISSE)



S.E. Esmeralda Bravo Conde da Silva Mendonça
Secrétaire d'État pour les Relations Extérieures

Son Excellence **Esmeralda Mendonça**, Secrétaire d'État pour les Relations Extérieures, a conduit une délégation angolaise multisectorielle qui, du **28 février au 2 mars**, a participé au **Segment de Haut Niveau** de la **49^{ème} Session du Conseil des Droits de l'Homme**, qui s'est tenue à Genève, en Suisse.

Le Segment de Haut Niveau de la **49^{ème} Session du Conseil des Droits de l'Homme** a examiné, entre autres, les rapports sur diverses questions relatives aux droits de l'homme et s'est prononcé sur les **efforts des gouvernements pour la promotion et la protection des Droits de l'Homme**.

La **49^{ème} Session des Droits de l'Homme** s'est tenue sous la Présidence du **nouveau Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme**, Son Excellence l'Ambassadeur **Federico Villegas**, qui, lors de son élection, a proposé des actions pour une gestion avec l'assurance que l'organe est une plateforme viable pour accroître le dialogue et approfondir la compréhension des points communs et des différences en matière de droits de l'homme.

Le **Segment de Haut Niveau** réunit des **hauts fonctionnaires des Agences et Fonds des Nations Unies**, des représentants des **Etats membres** et d'autres parties prenantes de la **société civile**, pour discuter de l'état d'avancement de la **lutte contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'intolérance**, conformément à l'adoption de la **Déclaration** et du **Plan d'Action de Durban**.

Au cours des travaux, Son Excellence **Esmeralda Mendonça** a réitéré l'engagement du Gouvernement angolais envers la **Stratégie Nationale des Droits de l'Homme**, qui a permis la mise en œuvre du **Plan National de Réconciliation en Mémoire des Victimes des Conflits Politiques** qui ont eu lieu dans le pays entre **1975 et 2002**.

Devant le Segment de Haut Niveau de la **49^{ème} Session des Droits de l'Homme**, Son Excellence **Esmeralda Mendonça**, a souligné, parmi d'autres actions, les **excuses publiques** de Son Excellence **JOÃO MANUEL GONÇALVES LOURENÇO**, Président de la République à la Nation Angolaise, pour les événements qui se sont produits après le «**27 mai**» de 1977, ayant souligné la livraison des **Certificats de Décès** et des **restes mortels** aux familles des victimes de ces conflits.

Dans son discours, la gouverneure angolaise a évoqué la construction, dans le pays, **d'un espace démocratique ouvert aux citoyens**, au moment où l'Angola se prépare à organiser ses **quatrième élections générales**, prévues en août prochain.

Dans ce contexte, Son Excellence **Esmeralda Mendonça**, Secrétaire d'État pour les Relations Extérieures, a salué le fait que les **angolais de la diaspora puissent voter** pour la première fois, tout en réaffirmant l'engagement du pays envers les principes de la **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme**, de la **Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples**, ainsi que l'**Agenda du Développement 2030**.

Lors de la même session, au nom des **Etats Membres de la Communauté des Pays de Langue Portugaise (CPLP)**, présidée par l'**Angola**, il a salué le rôle de l'ONU dans la mobilisation des ressources pour l'assistance technique et le renforcement des capacités en faveur des pays en développement.



LUANDA ACCUEILLE LA XVII^{ÈME} CONFÉRENCE DES MINISTRES DE LA JUSTICE DE LA CPLP



S.E Tété António
Ministre des Relations Exterieurs de la République d'Angola



S.E Francisco Queirós
Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme de la République d'Angola

La capitale de Luanda a accueilli, le 4 mars de l'année en cours, la 17^e Conférence des Ministres de la Justice de la Communauté des Pays de Langue Portugaise (CMJPLOP).

Son Excellence l'Ambassadeur Tété António, Ministre des Relations Exterieurs de la République d'Angola, a prononcé le discours lors de la session d'ouverture de la réunion, à laquelle ont également participé Son Excellence Joana Rosa Amado, Ministre de la Justice du Cap Vert, et Son Excellence Francisco Queirós, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme de l'An-

La 17^{ème} Conférence des Ministres de la Justice de la Communauté des Pays de Langue Portugaise (CMJPLOP) a eu lieu sous le thème «Le Développement de la Coopération Juridique et Judiciaire dans la Lutte contre les Crimes Environnementaux, en particulier les Crimes contre la Vie Sauvage».

Lors de la session plénière, le Plan des Activités de la Présidence angolaise a été présenté, la désignation du Secrétaire Général de la Conférence, la nomination, par le Cap-Vert, du nouveau Secrétaire du Réseau de Coopération Juridique et Judiciaire de la CPLP a été présentée, ainsi que la Signature du Procès-verbal de la Conférence des Ministres de la Justice des Pays de Langue Portugaise.

La Conférence des Ministres de la Justice des pays lusophones trouve son origine dans l'Accord de Coopération, signé en septembre 1992, à São Tomé et Príncipe.

Cet accord a établi le Règlement intérieur de la Conférence des Ministres de la Justice des Pays de Langue Portugaise (CMJPLOP), institutionnalisant la coopération dans le domaine de la Justice, dans une communauté de pays qui partagent la même matrice historique, culturelle et linguistique et une vision commune de l'Etat de Droit et de la

Démocratie.

Le CMJPLOP fonctionne en Sessions Plénières et en Commissions, qui assurent le travail technique des matières pour la prise de décision.

En 1993, lors de la II^{ème} Conférence, le Protocole Additionnel au Règlement Intérieur a été approuvé afin de créer un Secrétariat Permanent du CMJPLOP, dirigé par un Secrétaire General, ayant la compétence de coordonner et d'exécuter les activités liées à la préparation, l'organisation et le fonctionnement du CMJPLOP.

Le CMJPLOP présente cinq grands axes de coopération, à savoir «l'appui aux réformes législatives», «l'assistance technique juridique aux entités du domaine de la Justice» (organisation judiciaire, système pénitentiaire et réinsertion sociale, greffe et notariat, enquête criminelle et médecine légale). «formation des magistrats et autres opérateurs judiciaires», et «formation des cadres, du personnel technique et administratif dans le domaine de la Justice», «offre de bibliothèques et d'équipements juridiques».

Le CMJPLOP est composé des huit États lusophones : Angola, Brésil, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Mozambique, Portugal, São Tomé et Príncipe et Timor oriental.



RÉALISATION DE LA 8^E COMMISSION MIXTE ANGOLA/CAP VERT



La **VIII^e Commission Mixte Angola/Cap-Vert** a eu lieu le 12 mars dans la **ville de Praia**, dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de coopération entre la **République d'Angola** et la **République du Cap-Vert**.

L'événement a eu lieu au «**Palácio das Comunidades**», le bâtiment qui abrite le **Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration Régionale du Cap Vert**.

La **VIII^e Commission Mixte Angola/Cap Vert** s'est tenue dans une ambiance de profonde amitié et de compréhension, où les parties se sont réjouies de l'initiative de **réactiver la Commission Mixte**, s'engageant également à **encourager son dynamisme** en vue de sa continuité et de sa régularité tous les deux ans, réitérant ainsi l'accomplissement de ce qui a été établi **dans l'Accord de Coopération**, signé à **Cidade da Praia le 30 août 1997**.

Les Chefs de la diplomatie, Son Excellence **Rui Al-**

berto de Figueiredo Soares, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration Régionale du Cap Vert et Son Excellence l'Ambassadeur **Téte António**, Ministre des Relations Extérieures de la République d'Angola, **ont co-présidé les travaux de la VIII^e Commission Mixte Angola/Cap Vert**, appuyés par une importante délégation technique.

A l'ouverture de la réunion, **les deux Chefs de Diplomatie ont réaffirmé leur volonté de consolider et d'approfondir les liens historiques d'amitié**, sédimentés entre les deux Peuples et Pays et de porter les relations de coopération à un nouveau niveau, sur des bases qui soutiennent un partenariat stratégique diversifié, **en mettant l'accent sur le dialogue politico-diplomatique permanent** et sur la coopération économique et commerciale mutuellement avantageuse.

La délégation angolaise à cet événement était composée de Son Excellence **Ricardo Viegas de Abreu**, Ministre des Transports, de Son Excellence **Júlia Machado**, Ambassadrice d'Angola au Cap-Vert, des Ambassadeurs **Miguel Bembe**, Directeur de la Direction Afrique, Moyen-Orient et Organisations Régionales du Ministère des Relations Extérieures, **Carlos Sardinha**, Directeur de la Direction de Coopération Internationale du MIREX, ainsi que de **Hauts Fonctionnaires du Ministère des Transports** et de **l'Institut de Gestion d'Actifs et de Participation de l'Etat (IGAPE)**.

Cidade da Praia est la capitale du **Cap-Vert**, un pays archipel de l'Océan Atlantique, à l'ouest du **Sénégal**. Elle est située au sud de l'île de Santiago. C'est également le siège de la municipalité du même nom.

Praia est la plus grande ville du Cap-Vert. Elle dispose d'un **Port Commercial** où sont exportés le **café, la canne à sucre et les fruits tropicaux** et possède également une importante industrie de la pêche.



Vue partielle des délégations de l'Angola et du Cap-Vert à la VIII^e Commission Mixte tenue récemment à Praia, République du Cap-Vert

ÉTAT ANALYSÉ DE LA COOPÉRATION ENTRE L'ANGOLA ET LA CEEAC

L'état de la coopération entre l'Angola et la **Communauté Economique des États d'Afrique Centrale** a été analysé le 2 mars, à Luanda, entre Son Excellence **Tete António**, ministre des Affaires Etrangères, et l'Ambassadeur **Gilberto da Piedade Veríssimo**, Président de la Commission de la CEEAC.

La réunion, qui s'est déroulée au siège du Ministère des Relations Extérieures (Mutamba), a permis de discuter des **projets régionaux** en cours dans la Communauté, tels que les **infrastructures énergétiques, les chemins de fer, les routes**, entre autres.

Dans son discours, le chef de la diplomatie angolaise a estimé que les organisations internationales, comme la CEEAC, sont des portes importantes pour mobiliser des ressources afin de développer des projets d'intégration économique. L'audience entre Son Excellence l'Ambassadeur **Tete António**, Ministre des Relations Extérieures, et l'Ambassadeur **Gilberto da Piedade Veríssimo** était assisté par l'Ambassadeur **Miguel Bembe**, Directeur de la Direction Afrique, Moyen-Orient et organisations Régionales, et par le Conseiller du Ministre des Relations Extérieures, **Desiré Zinga**.

La **Communauté Economique des États d'Afrique Centrale** est un bloc économique sous-régional composé de onze pays, à savoir **l'Angola, le Cameroun, le Gabon, le Tchad, la Guinée équatoriale, le Burundi, la République Centrafricaine, São Tomé-et-Principe, le Congo, la République Démocratique du Congo et le Rwanda**.

L'objectif de ces pays est de **mettre en œuvre une politique commune**, visant à éliminer les droits de douane entre les États-membres, à stimuler la libre circulation des biens, des services et des personnes, à faire progresser le développement industriel en leur sein, entre autres aspirations.



S.E Tete António
Ministre des Relations Extérieures



S.E Gilberto da Piedade Veríssimo
Président de la Commission de la CEEAC

L'AMBASSADEUR ANGOLAIS JOSÉ ALVES PRIMO DIRIGE LA MISSION D'OBSERVATION DE LA CPLP.

La **Communauté des Pays de Langue Portugaise (CPLP)** a envoyé une **Mission d'Observation Electorale (MOE)** aux élections présidentielles au **Timor-Leste**, prévues pour le 19 mars, dirigée par l'Ambassadeur angolais **José Guerreiro Alves Primo**. La mission, composée de **13 observateurs**, était sur le terrain entre le 11 et le 27 mars.

Les observateurs de la CPLP **ont assisté à la phase finale de la campagne électorale, au jour du scrutin, au dépouillement des votes, à la tabulation partielle des résultats** et au déploiement des équipes dans d'autres districts.

À cette fin, les autorités timoraises ont distribué **20 000 livres contenant près de 980 000 bulletins de vote** qui ont été utilisés le 19 mars par les électeurs timorais pour choisir leur **prochain Président de la République**.

Neuf pays sont membres de la CPLP : **l'Angola, le Brésil, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, la Guinée Equatoriale, le Mozambique, le Portugal, São Tomé-et-Principe et le Timor-Oriental**.



S.E José Guerreiro Alves Primo
Ambassadeur Itinérant

VISITE D'ÉTAT AU CAP-VERT DE SON EXCELLENCE JOÃO MANUEL GOLÇALVES LOURENÇO, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE D'ANGOLA



SE. João Manuel Gonçalves Lourenço
Président de la République d'Angola

La visite du Chef d'État angolais au Cap-Vert fait suite à la **Visite d'État** de Son Excellence **José Maria Pereira Neves**, Président de la République du Cap-Vert, en République d'Angola, qui a eu lieu du **9 au 12 janvier 2022**, au cours de laquelle les deux Présidents ont réitéré l'intention des deux pays de porter leurs relations de coopération à un nouveau niveau, sur la base des fondements qui soutiennent un partenariat stratégique diversifié, en mettant l'accent sur le **dialogue politique et diplomatique permanent** et sur la **coopération économique et commerciale mutuellement avantageuse**.

Dans la **Ville de Praia**, les deux Chefs d'État ont passé en revue l'état des relations bilatérales, ayant convenu de l'opportunité de consolider la proximité, en mettant l'accent sur la **VIII^e Commission Mixte Cap-Vert - Angola**, qui se tiendra dans la capitale cap-verdienne du **10 au 14 mars 2022**.

La rencontre entre les deux Chefs d'État a également mis en évidence l'importance de la prévalence d'une étroite coopération politique et diplomatique au niveau multilatéral entre les autorités des deux Pays, notamment au niveau de la **Communauté des Pays de Langue Portugaise (CPLP)**, du **Forum des Pays Africains de Langue Portugaise (PALOP)**, de l'**Union Africaine** et des **Nations Unies**.

Pendant son séjour, le **Chef d'État angolais a été reçu à l'hôtel de Ville de Praia** où il a reçu les Clés de la Ville. Son Excellence le Président de la République d'Angola a **visité les locaux de la Fondation Amílcar Cabral** où il a reçu des explications du **Commandant Pedro Pires**, ancien Président de la République du Cap Vert, sur les projets de la Fondation, avec un accent sur le **Projet d'Histoire Commune de la Lutte de Libération du PALOP**.

A l'invitation de Son Excellence **José Maria Pereira Neves**, Président de la République du Cap-Vert, et dans le cadre du **renforcement de l'amitié et de l'approfondissement des relations de coopération existant** entre les Peuples du Cap-Vert et de l'Angola, Son Excellence **João Manuel Gonçalves Lourenço**, Président de la République d'Angola, a effectué une **Visite d'État au Cap-Vert** du **13 au 16 mars 2022**.



Son Excellence le Président de la République d'Angola a déposé une gerbe au **Mémorial Amílcar Cabral**. Toujours au cours de sa visite, le **Président de la République d'Angola** a été reçu au **Palais du Gouvernement** par Son Excellence **José Ulisses Correia e Silva**, Premier Ministre du Cap-Vert, avec qui il a eu un entretien privé.

Le **Chef d'Etat de l'Angola et le Chef du gouvernement du Cap-Vert** ont assisté à la signature du **Processus Verbal de la VIII^e Commission Mixte Cap-Vert - Angola**, ainsi que des instruments juridiques adoptés. Toujours à Praia, et dans le cadre du programme, le Président de la République d'Angola a visité les **Laboratoires d'Inpharma et la Centrale de Dessalement**.

Son Excellence le **Président de la République d'Angola** a prononcé un **discours** lors de la **Session Spéciale Solennelle** tenue à l'**Assemblée Nationale** en son honneur.

Le troisième jour de la Visite d'État, les **Chefs d'État se sont rendus sur l'île de São Vicente**. Son Excellence le Président de la République d'Angola a été reçu à l'Hôtel de Ville de São Vicente où il a reçu les Clés de la Ville. Toujours sur l'île, il a visité l'**Université Technique de l'Atlantique**, l'**Unité de Production de Frescomar**, le **Centre Océanographique**, le **Floating Music Hub** et le **Centre Culturel de Mindelo**, où il a assisté à un événement culturel.

À **Mindelo**, lors d'une cérémonie solennelle au Palais du Peuple, Son Excellence **José Maria Pereira Neves**, Président de la République du Cap-Vert, a décoré Son Excellence **João Manuel Gonçalves Lourenço**, Président de la République d'Angola, du **Premier Degré de l'Ordre Amílcar Cabral**, en reconnaissance de son engagement et de sa contribution au renforcement des liens historiques, culturels, d'amitié et de coopération entre les deux Peuples et Pays.



SE. José Maria Pereira Neves
Président de la République du Cap-Vert

À la fin de la visite, Son Excellence **João Manuel Gonçalves Lourenço** a exprimé sa profonde gratitude à Son Excellence le Président **José Maria Pereira Neves** pour l'**accueil et l'hospitalité chaleureux et fraternels** qui lui ont été réservés, ainsi qu'à son Épouse très digne et aux **Membres de sa délégation**.



L'ANGOLA ET LE CAP-VERT ONT SIGNÉ DES ACCORDS DE COOPÉRATION À PRAIA

L'Angola et le Cap-Vert ont signé, le 14 mars, cinq (5) instruments juridiques, dans le cadre de la visite d'État au Cap-Vert de Son Excellence **João Manuel Gonçalves Lourenço**, Président de la République d'Angola.

Ces documents sont les suivants :

- **Accord pour la Promotion et la Protection Réciproque des Investissements** entre le gouvernement de la République du Cap-Vert et le gouvernement de la République d'Angola ;
- **Accord Bilatéral Relatif Aux Services Aériens** entre le gouvernement de la République du Cap-Vert et le gouvernement de la République d'Angola ;
- **Mémorandum D'Entente sur le Transport Aérien** entre le Ministère du Tourisme et des Transports de la République du Cap-Vert et le Ministère des Transports de la République d'Angola ;
- **Mémorandum de Coopération entre Transportes Aérien de Cap-Vert, S.A, (TACV) et TAAG- Linhas Aéreas de Angola, S.A ;**
- **Mémorandum de Coopération Technique** entre l'Agence de l'Aviation Civile du Cap-Vert (AAC) et l'Autorité Nationale de l'Aviation Civile d'Angola (ANAC).

Le Chef de l'État Angolais, Son Excellence **João Manuel Gonçalves Lourenço**, et le Chef du Gouvernement du Cap-Vert, Son Excellence **José Ulisses Correia e Silva**, ont assisté à la signature du **Processus Verbal de la VIII^e Commission Mixte Cap-Vert - Angola** et des instruments juridiques susmentionnés.

Ont signé les accords, au nom de l'Angola, Son Excellence l'Ambassadeur **Téte António**, Ministre des Relations Extérieures, Son Excellence **Ricardo Viegas**



SE. João Manuel Gonçalves Lourenço
Président de la République d'Angola

ho, Directrice Exécutive de TAAG, et **Amélia Cristina D'Abreu**, Ministre des Transports, Mme **Adelaide Godin Domingues Kuingua**, Coordinatrice Adjointe de la Commission de Transition de l'Autorité Nationale de l'Aviation Civile.

Au nom du Cap-Vert, les cosignataires étaient Son Excellence **Rui Alberto de Figueiredo Soares**, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration Régionale, Son Excellence **Carlos Santos**, Ministre du Tourisme et des Transports, Mme **Sara Pires**, Présidente du Conseil de l'Administration de Cap-Vert Airlines et M. **Abraão Lima**, Président du Conseil de l'Administration de l'Agence de l'Aviation Civile.



VISITE DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DE L'ITALIE EN ANGOLA

Une délégation conduite par Son Excellence **Luigi Di Maio**, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale de la République Italienne, a effectué le **13 mars** une visite de travail de quelques heures en République d'Angola.

À son arrivée, Son Excellence **Luigi Di Maio** a été reçu à l'aéroport international « **4 de Fevereiro** », par Son Excellence **Domingos Vieira Lopes**, Secrétaire d'État du MIREX pour la Coopération Internationale et les Communautés Angolaises, représentant Son Excellence l'Ambassadeur **Téte António**, Ministre des Relations Extérieures de la République d'Angola.

Le comité de réception du distingué visiteur italien comprenait également l'Ambassadeur **Júlio Maiato**, Directeur de la Direction Europe du Ministère des Relations Extérieures, Son Excellence **Fátima Jardim**, Ambassadrice Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République d'Angola en Italie, Son Excellence **Cristiano Gallo**, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République d'Italie en Angola, ainsi que l'Ambassadrice **Isabel Paula de Castro**, Directrice de la Direction Générale du Protocole et du Cérémonial du Mirex.

Lors de son bref séjour à Luanda, Son Excellence **Luigi Di Maio**, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale de la République Italienne, a tenu une réunion de travail avec Son Excellence **Diamantino Azevedo**, Ministre des Ressources Minières, du Pétrole et du Gaz de la République d'Angola, à laquelle a participé le PDG de la Compagnie Pétrolière ENI, **Claúdio Descalzi**.

Cette réunion intervient quelques jours après que les compagnies pétrolières **ENI** et **BP** ont formalisé un accord pour unifier leurs portefeuilles dans l'industrie pétrolière angolaise.

L'Angola et l'Italie entretiennent des relations de coopération depuis 1977, date de la signature d'un mémorandum qui a institué la **Commission bilatérale**, puis la **Commission Mixte de Coopération**, suivies d'autres instruments juridiques.

Le **Mémorandum d'Entente** signé en 2019 entre l'**Angola et l'Italie** vise à stimuler les investissements italiens sur le marché angolais et les échanges commerciaux, qui se sont élevés à **1,3 milliard de dollars** en 2018. L'Angola est désormais le troisième partenaire commercial subsaharien de l'Italie.

Actuellement, plus d'une centaine d'entreprises italiennes opèrent en Angola dans les domaines les plus divers, mais ce nombre d'entreprises ne reflète toutefois pas le potentiel des relations économiques et commerciales entre les deux pays.

L'Italie a été le premier pays européen à reconnaître l'Angola comme un pays indépendant en 1976, et les deux pays vivent une période propice aux nouveaux affaires.



S.E Luigi Di Maio
Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale de la République d'Italie



Diamantino Pedro Azevedo
Ministre des Ressources Minières, du Pétrole et du Gaz de la République d'Angola



S.E Domingos Vieira Lopes
Secrétaire d'État pour la Coopération Internationale et les Communautés Angolaises du MIREX

DIPLONEWS MARC N.03 - 2022

DIRECTRICE:

Elsa Caposso

ÉDITEUR & RÉVISEUR:

António Nascimento

LA PHOTOGRAPHIE:

António Nascimento e António Leitão

CONCEPTION GRAPHIQUE

Paulino Lourenço

DIFFUSION EN LIGNE

TRADUCTRICE: Laurinda Mafuta

EXÉCUTION GRAPHIQUE

DTICII- MIREX

WEBSITE:

<https://mirex.gov.ao>

TELEPHONE:

+244 - 22-643-0483

EMAIL:

antonionascimento211@gmail.com



L'ANGOLA AU 5^E FORUM CORÉE-AFRIQUE A SEOUL

Son Excellence l'Ambassadeur **Téte António**, Ministre des Relations Extérieures, a déclaré récemment, à Séoul, en Corée, que la **République d'Angola**, en tant que membre de l'Union Africaine, a **réaffirmé et repris tous les engagements exprimés au niveau de l'organisation continentale**, en ce qui concerne les tendances de la coopération multilatérale dans ce monde de plus en plus globalisé.

Son Excellence, l'Ambassadeur **Téte António**, qui s'exprimait par visioconférence lors de la séance d'ouverture du **V^e Forum Corée-Afrique**, a déclaré que le partenariat stratégique continental avec la République de Corée **est la preuve que l'Afrique considère la Corée comme un partenaire valable** pour le développement et la coopération économique.

L'Angola est membre du Bureau de l'Union Africaine pour l'année 2022, assumant la **3^e Vice-Présidence**, élue lors de la **35^e Assemblée des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Africaine**.

Compte tenu de ses responsabilités supplémentaires, l'Angola entend apporter son expérience au niveau des mécanismes continentaux, en contribuant à la recherche de solutions innovantes pour répondre aux obstacles auxquels le continent est confronté.

Selon le Chef de la Diplomatie Angolaise, malgré les différents défis bien identifiés auxquels l'Afrique est actuellement confrontée, notamment dans le contexte de la pandémie de coronavirus, **«nous devons admettre que notre continent a montré au monde certaines des**

communautés les plus résilientes, ainsi que des dirigeants qui s'engagent réellement à combler le fossé avec le monde industrialisé.»

«Dans ce contexte, nous comprenons que le partenariat stratégiquement construit avec la Corée offre une bonne opportunité et des conditions précieuses pour l'Afrique sur la voie de la prospérité en travaillant ensemble sur l'amélioration des infrastructures et la construction d'une base solide pour l'industrie manufacturière et d'autres industries», a-t-il déclaré.

L'Angola partage avec la Corée des liens de coopération très étroits, matérialisés par la signature, en 1993, de l'**Accord Général de Coopération Économique, Technique et Scientifique**.

L'intention de l'Angola, en tant que pays, est d'approfondir et de renforcer sa coopération bilatérale et multilatérale, dans des domaines d'intérêt mutuel, afin de bénéficier des avantages comparatifs de la Corée, qui sont connus dans le monde entier.

L'Angola a récemment mis en œuvre de nouvelles politiques, internes et externes, pour faciliter l'environnement des affaires et rendre le pays plus attractif.

Dans son discours, Son Excellence, l'Ambassadeur **Téte António**, a exprimé **l'espoir sincère que cette session du Forum Afrique-Corée facilitera les affaires**, en capitalisant sur les résultats importants, et montrera comment consolider le cadre de coopération bilatérale dans les domaines cruciaux identifiés pour le développement et la prospérité du continent africain.



Participants au V^e Forum Corée-Afrique à Séoul



S.E. l'Ambassadeur Clemente Camenha
Directeur de la Direction Asie et Océanie

LE MINISTRE TÊTE ANTÓNIO RENCONTRE LES AMBASSADEURS DE L'UNION EUROPÉENNE ACCRÉDITÉS EN ANGOLA



SE l'Ambassadeur Tête António, Ministre des Relations Extérieures, avec les Ambassadeurs de l'UE accrédités en Angola.

Son Excellence l'Ambassadeur Tête António, Ministre des Relations Extérieures, a rencontré ce mois-ci la délégation des **Chefs de Missions Diplomatiques** des pays de l'Union Européenne accrédités en Angola.

La réunion a permis **d'analyser un ensemble de questions globales d'intérêt commun**, avec un accent particulier sur le renforcement de la coopération entre l'Angola et l'Union Européenne, basée sur un partenariat stratégique dans divers domaines.

Le Ministre Tête António, et la délégation des **Ambassadeurs des Pays de l'Union Européenne accrédités en Angola**, ont fait une approche sur les événements mondiaux actuels, y compris le **conflit actuel entre la Russie et l'Ukraine**, et ont également abordé la préparation de la prochaine **Commission des Nations Unies**

sur le Statut des Femmes, qui se tiendra à New York (États-Unis), en mars de cette année.

Selon Son Excellence l'Ambassadeur Tête António, Ministre des Relations Extérieures, les réunions de ce type servent non seulement de plate-forme pour l'échange d'informations utiles sur des questions d'importance particulière, mais **contribuent également au renforcement et à l'approfondissement de la coopération existante entre l'Angola et l'Union Européenne, dans le cadre de la trajectoire commune.**

L'UE a été un partenaire solide de l'Angola au cours des 30 dernières années, période pendant laquelle elle a soutenu, de manière spécifique, la croissance économique et le développement social du pays, dans des secteurs d'intérêt commun.



H.E Jeannette Seppen
L'Ambassadrice et chef de l'union européenne en Angola



S.E Cristiano Gallo
Ambassadeur d'Italie en Angola

L'ANGOLA AU CONSEIL DES MINISTRES DE LA SADC À LILONGWE, REPUBLIQUE DU MALAWI.



Délégation Angolaise au Conseil des Ministres de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC), Lilongwe

L'Angola a participé du 18 au 19 mars, à **Lilongwe**, République du **Malawi**, au **Conseil des Ministres de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC)**. La réunion s'est terminée par des délibérations approfondies sur un certain nombre de questions importantes visant à approfondir la coopération, l'intégration et le développement régionaux.

Au cours de la réunion, les participants ont approuvé le **Plan d'Entreprise et le Budget Annuels pour l'Exercice Financier 2022/2023** afin de soutenir la mise en œuvre des priorités de la SADC telles que décrites dans le **Plan de Développement Stratégique Indicatif Régional de la SADC (RISDP 2020-2030)**.

Le **Conseil des Ministres de la SADC** a également discuté de la situation de la **pandémie de COVID-19**, y compris l'état de la vaccination dans la région de la SADC, après avoir convenu que les **Membres du Conseil ne devraient pas baisser la garde** dans la réponse collective à la pandémie de COVID-19, en veillant, entre autres, un accès équitable aux vaccins, tout en prenant des mesures pour relever le défi de la réticence à la vaccination et du scepticisme parmi la population régionale.

Le **Conseil des Ministres de la SADC** a conclu que la région dans laquelle elle se trouve continue de **connaître une augmentation de la fréquence, de l'ampleur et de l'impact des cyclones, des sécheresses et des inondations** qui menacent d'annuler les gains de développement que la région a réalisés.

Le Conseil des Ministres de la SADC s'est félicité de la délibération sur le besoin urgent de rendre opérationnel le **Centre des Opérations Humanitaires de la SADC (SHOC)**, basé à **Nacala, au Mozambique**, et commencer à coordon-

ner la préparation, la réponse et le relèvement rapide pour les risques de catastrophe régionaux afin de soutenir les États membres touchés par une catastrophe

La détermination du **Conseil des Ministres de la SADC** est de rendre le **SHOC** opérationnel, la réunion ayant approuvé un budget d'un montant de **1,4 million de dollars américains** pour des activités de démarrage provisoires, **couvrant une période de trois ans, de 2022 à 2025**.

Le **Conseil des Ministres de la SADC** a également abordé l'état de mise en œuvre de la **Stratégie et de la Feuille de Route de l'Industrialisation de la SADC (2015-2063)**.

Il s'agit d'un programme standard pour stimuler l'industrialisation et le commerce, reconnaissant que la transformation et le développement économiques dépendent d'une région fortement industrialisée et intégrée dans laquelle le commerce inter-régional augmente tandis que les marchés sont étroitement interconnectés.

Enfin, le **Conseil des Ministres de la SADC** a félicité les États Membres pour leur solidarité et leur soutien au déploiement de la Mission de la SADC au Mozambique (SAMIM) ce qui se traduit par une amélioration de la **situation à Cabo Delgado** avec le retour des personnes déplacées dans leurs foyers et la reprise d'une vie normale.

L'Angola était représenté au **Conseil des Ministres de la SADC** par une délégation dirigée par Son Excellence l'**Ambassadeur Tête António**, Ministre des Relations Extérieures, et composée de Son Excellence **Ottaniel dos Santos**, Secrétaire d'État aux Finances et au Trésor, **Azevedo Xavier Francisco «Xavita»**, Ambassadeur d'Angola en Zambie et au Malawi, **Beatriz Morais**, Ambassadrice d'Angola au Botswana et au Secrétariat de la SADC, et Ambassadeur **Nazaré Salvador**, Secrétaire National de la SADC.



MESSAGE DE FÉLICITATIONS DU MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURS À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Son Excellence l'Ambassadeur **Téte António**, Ministre des Relations Extérieures de la République d'Angola, a félicité **toutes les fonctionnaires du MIREX et la Femme angolaise en général** à l'occasion du «**8 mars**», **Journée Internationale de la Femme**, en espérant que cette date soit une occasion supplémentaire de réflexion sur la nécessité d'une plus grande attention de la société aux politiques visant à l'égalité des chances entre hommes et femmes.

Selon le Chef de la Diplomatie angolaise, **cet événement a une grande signification dans le processus historique d'affirmation de l'égalité de genre au niveau international**, pour lequel il a salué les femmes du monde entier, pour leur action continue en faveur de sociétés plus justes et plus humanisées.

Enfin, Son Excellence l'Ambassadeur **Téte António**, Ministre des Relations Extérieures, a **exhorté toutes les fonctionnaires du MIREX** à commémorer cette date dans une atmosphère qui **renforce l'esprit de lutte et**



S.E Téte António, Ministre des Relations Extérieures

d'unité, en honorant la trajectoire de toutes les femmes qui se sont sacrifiées au fil du temps, pour la conquête du droit à la justice, à l'égalité et à la dignité humaine.

SON EXCELLENCE L'AMBASSADRICE EMERALDA MENDONÇA AU FORUM DE LA FEMME INDIENNE

Dans le cadre du «**8 mars**», **Journée Internationale de la Femme**, l'Ambassade de l'Inde en Angola a organisé le 11 mars de cette année, à Luanda, le «**Forum de la Femme Indienne**».

L'événement avait pour invitée d'honneur Son Excellence **Esmeralda Bravo Conde da Silva Mendonça**, Secrétaire d'État pour les Relations Extérieures de la République d'Angola.

Le **Forum de la Femme Indienne** a été créé l'année dernière par l'ambassade d'Inde en Angola et **accueille environ 200 femmes indiennes résidant en Angola**.

Bien qu'elle ait connu des taux de croissance élevés ces dernières années, **l'Inde souffre toujours de profondes inégalités entre les sexes**, résultat d'un modèle de société fondé sur la hiérarchisation des sexes et l'infériorisation des femmes.

Le Forum a été guidé par Son Excellence **Pratibha Parkar**, Ambassadrice de l'Inde en Angola, et son objectif principal était d'aborder les questions pertinentes liées à l'autonomisation des femmes indiennes dans divers domaines de la société.

L'invitée d'honneur, Son Excellence **Esmeralda Mendonça**, Secrétaire d'État pour les Relations Extérieures, a souligné la nécessité de l'inclusion et de la participation effective des femmes dans tous les domaines de la société.

Elle a souligné, dans son discours, les liens étroits d'amitié et de coopération entre la République d'Angola et la République de l'Inde depuis les premiers jours de l'Indépendance nationale, renforcés en 1985 après l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays.

La diplomate a appelé à une plus grande interaction des femmes indiennes dans la société qui les accueille, et leur a **conseillé de travailler avec les associations de femmes angolaises** pour le **développement économique, scientifique et structurel des femmes dans les deux pays**.

Le Forum a été suivi par des invités de marque tels que la Secrétaire Générale de l'Organisation de la Femme Angolaise, **Joana Tomás**, la Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies en Angola, **Zahira Virani** et la Membre de l'Assemblée Nationale, **Augusta Leonel**.



S.E Esmeralda Mendonça
Secrétaire d'État pour les Relations Extérieures



Le Forum des femmes indiennes s'est tenu à Luanda, en Angola

La **SERRA DA LEBA** est une formation montagneuse entre les frontières des provinces de Namibe et Huila, en Angola



POUR MIREX TOUS ENSEMBLE ET UNIS